

**ENQUÊTE ET AUDIENCES PUBLIQUES**  
**PROGRAMME DE STABILISATION DES BERGES DU LAC SAINT-JEAN**

---

---

Destinataire : M. Michel Germain, président de la Commission du BAPE

---

Objet : Lettre de transmission de documents

---

Expéditeur : Rio Tinto

---

Date de demande des documents : 25 juillet 2017 – Questions écrites de la Commission (DQ13)

---

Date de dépôt des documents : 22 août 2017

Monsieur le président,

Tel qu'entendu par courriel, Rio Tinto remet à la Commission 10 copies imprimées ainsi qu'une copie électronique du document suivant :

- Réponse aux questions de la Commission du 25 juillet 2017 – DQ13



---

Jean-François Gauthier

Directeur général – Énergie Électrique  
Rio Tinto

**Q1.** *En complément à la réponse 11 du document DQ11.1, est-ce qu'il existe une analyse par segments pour la période de 1990 à 2015 ? Le cas échéant, veuillez fournir des données détaillées.*

**Rép. :** Non. Aucune donnée concernant le recul moyen des berges n'a été répertoriée pour la période 1990 à 2015.

**Q2.** *En complément à la réponse 12 du document DQ11.1, veuillez expliquer pourquoi 621 275 tonnes métriques équivalent 248 032 m<sup>3</sup> et que 690 000 tonnes métriques correspondent sensiblement au même volume soit 248 000 m<sup>3</sup> ?*

**Rép. :** Il y a une erreur dans le texte de la page 5-13 de l'étude d'impact (PR3.1). Considérant que la densité moyenne du sable utilisée pour faire la conversion est de 2,5 g/cm<sup>3</sup>, tel que mentionné en bas du tableau 5-1 de l'étude d'impact, 690 000 tonnes métriques correspondent plutôt à 276 000 m<sup>3</sup>.

**Q3.** *D'après l'étude d'impact, les quantités de sable utilisées pour recharger les plages ont diminué de façon importante depuis 1986. Elles étaient respectivement de 217 357 tonnes métriques par an entre 1986 et 1996, de 85 704 tonnes métriques par an entre 1996 et 2006 et de 34 010 tonnes métriques par an entre 2006 et 2016 (PR3.1, p. 5-15).*

*Pour la période de 2006 à 2010, les chiffres présentés en page 5-15 ne concordent pas avec ceux présentés dans l'errata en page E-II, au tableau 3-1. Il semble que la somme du sable et du gravillon ne soit pas de 34 010 tonnes métriques par année, mais plutôt de 85 109 tonnes métriques par année (485 794 + 365 291 ÷ 10). Veuillez confirmer les quantités utilisées pendant cette période, en tonnes métriques par année et en m<sup>3</sup> par année.*

**Rép. :** Rio Tinto confirme que les quantités de matériaux de rechargement de plage utilisés (sable et gravillon) de 2006 à 2015 inclusivement totalisent 851 085 tonnes métriques soit 85 109 tonnes métriques par année en moyenne ou 34 044 m<sup>3</sup> (considérant la densité moyenne pour ces matériaux de 2,5 g/cm<sup>3</sup> tel qu'utilisé au tableau 5-2 de l'étude d'impact PR3.1).

Le tableau 3-1 en page E-II de l'errata présente ces données.